

EN SAVOIR PLUS

DIPLÔME
FORMATION



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Si vous souhaitez nous faire part de besoins spécifiques, notre référent M. Chalandon est à votre écoute au

04 66 62 80 30

BM Fleuriste (diplôme de niveau 5)

Code RNCP : 37866

Le Brevet de Maîtrise (BM) Fleuriste atteste des compétences de son titulaire à réaliser des prestations créatives de haute technicité et de dirigeant d'une entreprise artisanale pérenne. Cette double compétence, technique et managériale, attestée par le brevet de maîtrise permet d'obtenir la qualité de maître artisan.

Le fleuriste indépendant propose des prestations personnalisées, des créations artistiques et des conseils individualisés à la clientèle. Les entreprises artisanales développent des services additionnels en réponse aux attentes des consommateurs : location de plantes, décoration de salons ou de lieux de réception et parfois des cours d'art floral. Le fleuriste devient un décorateur floral intérieur et extérieur.



CONDITIONS D'ACCÈS/PRÉREQUIS :

Apprentissage

- aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'apprentissage.
- aux personnes qui ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), sans limite d'âge.
- aux personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise sans limitation d'âge.
- aux sportifs de haut niveau, sans limitation d'âge.

Autres publics : contrat de professionnalisation, reconversion professionnelle ... : contacter l'établissement

La certification est accessible aux titulaires :

- d'un niveau 4 technique dans la spécialité de la fleuristerie (BP, BTM), ou
- d'un niveau 3 de fleuriste (CAP) et justifiant de 5 années d'expérience professionnelle (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement.

Délais d'accès : en fonction des dates de démarrage des sessions (et jusqu'à mi-décembre), et en fonction de la durée d'instruction du dossier, sous réserve des places disponibles. Nous consulter



DÉROULÉ

Durée de la formation : 2 ans, soit 630 heures

Dates de démarrage de la formation : nous consulter.

Alternance : nous consulter.

Effectif : 12 stagiaires

Rémunération par l'employeur de l'apprenant en fonction de l'âge
Aucuns frais de scolarité pour l'apprenant.

Tarif : 15€ de l'heure pour enseignement théorique et 18 € de l'heure pour l'enseignement pratique



MODALITÉS

Modalité pédagogique : formation en présentiel

Méthodes pédagogiques mobilisées : expositive, démonstrative, pédagogie active

Moyens pédagogiques : l'IRFMA dispose d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont des plateaux techniques d'exception, salles de cours équipées de TBI, vidéo projecteur.

Modalités d'évaluation durant la formation : formative, sommative

Modalité d'évaluation à l'issue de la formation : examen final

PROGRAMME DE FORMATION

RNCP37866BC01 - Concevoir un projet d'œuvre florale

Durée : 133 heures

Analyser la commande d'un client en réalisant des recherches sur le thème souhaité

Préparer un projet floral en concevant l'armature structurelle

Réaliser le projet floral dans le respect du cahier des charges



EN SAVOIR PLUS

DIPLÔME
FORMATION

Certificateur : CMA France

Retrouvez la fiche descriptive
intégrale de cette certification
sur France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37866/>

Date de l'enregistrement :
19/07/2023

Echéance de l'enregistrement :
19/07/2028

NOUS CONSULTER

 **CMA Formation Nîmes**
de la Chambre de Métiers et
de l'Artisanat du Gard
904 Avenue Maréchal Juin
30900 Nîmes

 **cfa@cma-gard.fr**
 **04 66 62 80 30**
 **Fax : 04 66 62 80 37**



cma-gard.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux



RNCP37866BC02 - Produire tous types de travaux dans l'infiniment grand et dans l'infiniment petit

Durée : 133 heures

Conceptualiser des arrangements faisant appel aux techniques de l'infiniment grand

Assurer l'organisation de son plateau technique

Conceptualiser des arrangements faisant appel aux techniques de l'infiniment petit

Assurer l'organisation de son plateau technique

RNCP37866BC03 - Assurer la création, le développement et la gestion financière d'une entreprise de fleuristerie

Durée : 140 heures

Conduire un projet de création et de développement d'entreprise

Elaborer un dossier financier de son entreprise en justifiant sa stratégie au moyen des comptes de résultats et des bilans

Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de fleuristerie en établissant le seuil de rentabilité de chaque prestation

RNCP37866BC04 - Commercialiser des réalisations et prestations floristiques

Durée : 112 heures

Définir le positionnement et la politique commerciale de l'entreprise de fleuristerie

Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations floristiques

Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels

Identifier les souhaits du client en reformulant ses besoins et proposer un produit adapté à sa demande

Organiser l'encadrement des ventes et de l'après-vente des prestations de la fleuristerie

RNCP37866BC05 - Former, accompagner et gérer les ressources humaines d'une entreprise de fleuristerie

Durée : 112 heures

Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée

Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis

Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier

Participer à l'amélioration des conditions de travail

Animer les équipes de l'entreprise floristique en transmettant les informations et consignes, les modes de collaboration attendus



CMA FORMATION

 **NÎMES**